

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : en exercice : 13 présents : 13 Votants : 13

L'an deux mille douze le 14 décembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Hilaire la Palud dûment convoqués se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Olivier MARIE

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 Décembre 2012

Présents. Monsieur MARIE Olivier, Monsieur PERRAULT Dominique, Monsieur ALLIN Michel, Madame BREMAUD Dany, Monsieur PEIGNE Bernard, Monsieur ROUILLON Frédéric, Madame GHIRAGOSSIAN Michèle, Monsieur GERMAIN Patrick, Madame STOESSLE Monique, Monsieur NEAU Jean - André, Madame LE MAUFF Marie-Laure, Madame LEFOUR Anne et Monsieur RACOIS Olivier.

Secrétaire : Néant

**1. Construction d'une chaufferie bois : Demande de subvention au titre du droit à emprunt CAN**

Lors de la création de la CAN, il a été institué la mise à disposition des communes d'une enveloppe destinée à leur apporter une aide financière pour la réalisation de projets communaux.

Les fonds, calculés en fonction de la population DGF de chaque commune, étaient alimentés par une partie de la Dotation Globale de Fonctionnement perçue par la CAN, puis, à compter de 2004, par l'affectation de 30€ par habitant.

Au fil des années, le « droit à emprunt » ainsi constitué, s'est élevé à un peu plus de 26 millions d'€.

Les communes l'ont pour la plupart utilisé pour des projets communaux, des équipements situés sur leur commune ou pour les eaux pluviales. Néanmoins cette enveloppe n'a pas été sollicitée dans son intégralité.

En ce qui concerne la commune de St Hilaire la Palud, 12 878 € sont disponibles. C'est pourquoi Mr le Maire propose au conseil municipal d'utiliser ces crédits pour boucler le plan de financement de la chaufferie bois et de valider celui-ci comme ci-dessous :

**CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BOIS**

	DEPENSES HT		RECETTES
TRAVAUX	336 770,00 €	FEDER	145 347,00 €
VOIRIE ACCES (embellissement)	16 344,00 €	CONSEIL GENERAL	15 000,00 €
MATRISE CEUVRE	25 000,00 €	CAN	12 878,00 €
SPS	1 400,00 €	COMMUNE	207 789,00 €
Publicité Appel d'Offres	1 500,00 €		

<b>Total HT</b>	<b>381 014,00 €</b>		<b>381 014,00 €</b>
<b>TVA</b>	<b>74 678,74 €</b>	<b>FCTVA</b>	<b>70 550,35 €</b>
		<b>Diff FCTVA</b>	<b>4 128,39 €</b>
<b>Montant Total TTC</b>	<b>455 692,74 €</b>	<b>Montant Total</b>	<b>455 692,74 €</b>

- Valide le plan de financement présenté,
- Demande l'utilisation du droit à emprunt CAN pour le projet chaufferie bois.

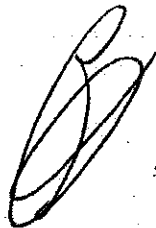
Fait et délibéré en Mairie, les jour,  
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 18 décembre 2012

Pour copie conforme :

En Mairie, le 18 décembre 2012



Le Maire

Olivier MA



Accusé de réception en préfecture  
079-217902576-20121214-D12-01-2012-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2012  
Date de réception préfecture : 18/12/2012